



RISQUES MAJEURS

SECTEUR « **EST** » - CASTRES

FICHE PRATIQUE

COMMENT VAIS-JE ETRE ALERTE ?

- Par les sirènes du Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) disposées sur le toit de l'Hôtel de Ville, sur le toit de la MJC des Salvages et sur le toit du site industriel OMG Borchers à la Chartreuse.



- Par des patrouilles de police municipale avec haut-parleurs.
- Par des appels téléphoniques générés par le système d'alerte Alerte Crues (pour les habitants qui sont inscrits au dispositif et concernés par le risque inondation).

Si vous souhaitez vous inscrire, flashez le code ci-dessous



ATTENTION : Pour le secteur Sud-Ouest de Castres.
Vous pourrez entendre des bruits de sirène chaque vendredi à 14h à l'occasion des essais hebdomadaires de l'entreprise SEPPIC et de ses installations d'alerte.
Pour le reste de Castres, des essais de sirènes SAIP auront lieu le premier mercredi de chaque mois.

2 - QUE FAIRE EN CAS D'ALERTE ?

Risque inondation

AVANT

1. Ecoutez la radio (fréquences 90,00 Mhz RADIO 100 % et à partir du risque Orange renforcé 91,8 Mhz France Bleu Occitanie).
2. Préparez un sac avec l'indispensable (médicaments, papiers, nourriture, eau).
3. Coupez le gaz / l'électricité.
4. Surélevez les objets de valeur, les denrées alimentaires (eau, nourriture) et les produits toxiques.

PENDANT

1. N'allez pas chercher les enfants à l'école. Ils seront pris en charge par les dispositifs internes prévus dans les écoles ou vous serez prévenus par l'équipe.
2. N'emportez que l'indispensable (médicaments, papiers).
3. Rendez-vous aux points de rassemblements prévus si votre logement est sur le point d'être inondé ou si les autorités vous en ont donné la consigne.
4. Faites usage de votre véhicule personnel pour vous y rendre uniquement si les autorités vous en ont donné la consigne.

APRES

1. Ouvrez les fenêtres et portes.
2. Rétablissez le chauffage dès que cela est possible.

Attention ! Veillez à ce que les lieux soient bien asséchés, avant de rétablir le gaz et l'électricité.

Risque rupture de barrage

AVANT

1. Ecoutez la radio (fréquence 91,8 Mhz France Bleu Occitanie).
2. Fuyez le plus rapidement possible dès réception de l'alerte.

Attention ! Interdiction formelle de fuir avec son véhicule personnel, vous encombreriez les routes, empêcheriez le dispositif d'évacuation et de mise à l'abri des populations d'être efficient.

PENDANT

1. N'allez pas chercher les enfants à l'école. Ils seront pris en charge par les dispositifs internes prévus dans les écoles ou vous serez prévenus par l'équipe.
2. Rendez-vous aux points de rassemblements prévus par les autorités municipales. Vous y serez en sécurité et pris en charge rapidement.
3. Rendez-vous aux étages supérieurs d'un immeuble élevé et solide si toute fuite est impossible.
4. Ne prenez pas l'ascenseur.
5. Ne revenez pas sur vos pas.

APRES

1. Aérez et désinfectez les pièces.
2. Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche.
3. Chauffez dès que possible.

Attention ! Veillez à ce que les lieux soient bien asséchés, avant de rétablir le gaz et l'électricité.

3 - OÙ DOIS-JE ME RENDRE POUR ÊTRE ÉVACUÉ ? OÙ SERAI-JE HÉBERGÉ ?

Votre habitation/ lieu de travail est situé à proximité :

- **des Terrasses du Lézert (rues et chemins à proximité du ruisseau le Lézert).**
 - Rendez-vous au point de rassemblement le plus proche de chez vous : le parking de Super U (avenue Georges Pompidou), le parking de l'IUT Paul Sabatier (av. Georges Pompidou) ou à l'intersection des chemins de Las Prados Bassos, de l'Intendant et de Tournemire.
 - Vous serez logés au parc des expositions (avenue du Sidobre).
- **de l'ancien Stade nautique à Aillot (rue Frédéric Mistral)**
 - Le point de rassemblement prévu : le parc des expositions (avenue du Sidobre).
 - Vous y serez également logés.
- **d'Aillot ou de Bisséous.**
 - Les points de rassemblements prévus : le parc des expositions (avenue du Sidobre) pour ceux de Bisséous ainsi que la place des Pyrénées (uniquement en cas d'inondation sinon bien vouloir vous rendre également au parc des expositions).
 - Vous serez tous pris en charge dans le parc des expositions.
- **De la rue Peraudel ou de la rue Théron Périé.**
 - Votre point de rassemblements : le gymnase Aubertot (avenue du Sidobre).
 - Vous y serez également logés.
- **de la Place Soult.**
 - Votre point de rassemblements : la Place Soult.
 - Vous serez logés et pris en charge au parc des expositions.
- **de l'Avenue Charles de Gaulle.**
 - Rendez-vous au point de rassemblement le plus proche de chez vous : la place Soult ou le Gymnase de Roulandou (rue Waldeck Rousseau).
 - Vous serez logés et pris en charge au gymnase de Roulandou (rue Waldeck Rousseau).